

Conseil Communautaire du	31 mars 2017
--------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	22
N° identifiant	2017-0134

Titre	Budget Eau : Adoption du budget primitif 2017 avec anticipation du résultat 2016
-------	--

Rapporteur(s)	
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	

PJ.	BP EAU 2017
-----	-------------

Membres en exercice	0	
Quorum		

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances
------------------	---

Par délibération précédemment votée, vous avez autorisé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2016. Aussi, le projet de budget primitif qui vous est présenté ci-dessous comporte les résultats prévisionnels de l'exercice 2016, les restes à réaliser de 2016 et les recettes et les dépenses nouvelles.

Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées respectivement en recettes et en dépenses à 14 797 030,00 € et 22 814 585,67 € soit un total pour les deux sections de 37 611 615,67 €.

INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution anticipé		734 379,09
021	Virement de la section de fonctionnement		3 035 001,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 001 150,00	3 901 150,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 461 374,47
16	Emprunts et dettes assimilées	4 350 000,00	5 048 025,44
23	Immobilisations en cours		
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	1 600,00
1701	Travaux Fleury	75 000,00	
1704	Travaux Clain	50 000,00	30 000,00
1705	Résorption du plomb	1 800 000,00	
1706	Anru	20 000,00	
1707	Terrains	50 000,00	25 000,00
1708	Réseaux	200 000,00	
1709	Travaux raccordement nouveaux forages	400 000,00	
1710	Travaux Fontaine		30 000,00
1711	Etudes Clain	100 000,00	
1714	Etudes Verneuil	10 000,00	
1721	Accessibilité ERT	391 295,00	
1724	Equipement et Matériel	246 985,00	
1725	Locaux	30 000,00	
1726	Distribution	3 395 000,00	500 000,00
1727	Production	360 000,00	
1728	Etudes	135 000,00	
1731	Etudes Fleury	105 000,00	8 000,00
1744	SDSI	67 000,00	
1745	Travaux Verneuil	9 000,00	22 500,00
	TOTAUX	14 797 030,00	14 797 030,00

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat anticipé		2 156 000,00
011	Charges à caractère général	4 352 845,39	
012	Charges de personnel	5 047 902,00	
013	Atténuation de charges		600 500,00
014	Atténuation de produits	2 950 000,00	
022	Dépenses imprévues	292 497,20	
023	Virement à la section d'investissement	3 035 001,00	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 901 150,00	3 001 150,00
65	Autres charges de gestion courante	230 000,00	
66	Charges financières	831 180,08	
67	Charges exceptionnelles	2 124 010,00	
68	Dotations aux provisions	50 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		16 198 730,00
74	Dotations, subventions et participations		200 000,00
75	Autres produits de gestion courante		358 130,00
77	Produits exceptionnels		300 075,67
	TOTAUX	22 814 585,67	22 814 585,67

Il vous est proposé d'adopter le budget primitif 2017 qui vous est proposé.

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	

Identifiant de télétransmission	
---------------------------------	--

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Décisions budgétaires

GRAND POITIERS Communauté d'agglomération

15 Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex

GRAND POITIERS
Communauté d'agglomération

REPUBLIQUE FRANCAISE

**GRAND POITIERS Communauté d'agglomération
AGREGÉ DU BUDGET PRINCIPAL DE GRAND POITIERS**

Numéro SIRET : 200 069 854 00152

POSTE COMPTABLE : 086016

M. 49

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

BUDGET : EAU

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I – Informations générales	
Modalités de vote du budget	1
II . Présentation générale du budget	
A 1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	4
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	5
B2 - Balance générale du budget - Recettes	6
III . Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	7-9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	10
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	11-12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14-32
IV . Annexes	33
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35-39
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42-43
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	
A3.2 - Etalement des provisions	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	46-49
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	50-51
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	
A6 - Etat des charges transférées	
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	
B 1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	
B 1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
B 1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	
B 1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	
B 1.6 - Etat des autres engagements donnés	
B 1.7 - Etat des engagements reçus	
B 2.1 - Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents	52
B 2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	55 - 59

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissement publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont (3) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°du.....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 814 585,67	20 658 585,67
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)		2 156 000,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	22 814 585,67	22 814 585,67

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 797 030,00	14 062 650,91
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)		734 379,09
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 797 030,00	14 797 030,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	37 611 615,67	37 611 615,67
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	4 352 845,39	4 352 845,39	4 352 845,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	5 047 902,00	5 047 902,00	5 047 902,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	2 950 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	12 580 747,39	12 580 747,39	12 580 747,39
66	Charges financières	0,00	0,00	831 180,08	831 180,08	831 180,08
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 124 010,00	2 124 010,00	2 124 010,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	292 497,20	292 497,20	292 497,20
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	15 878 434,67	15 878 434,67	15 878 434,67
023	<i>Virement à la section d'investissement (6)</i>	0,00	0,00	3 035 001,00	3 035 001,00	3 035 001,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>	0,00	0,00	3 901 150,00	3 901 150,00	3 901 150,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	6 936 151,00	6 936 151,00	6 936 151,00
TOTAL		0,00	0,00	22 814 585,67	22 814 585,67	22 814 585,67
+ =						

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **22 814 585,67****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	600 500,00	600 500,00	600 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	0,00	0,00	16 198 730,00	16 198 730,00	16 198 730,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	358 130,00	358 130,00	358 130,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	17 357 360,00	17 357 360,00	17 357 360,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	300 075,67	300 075,67	300 075,67
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	17 657 435,67	17 657 435,67	17 657 435,67
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>	0,00		3 001 150,00	3 001 150,00	3 001 150,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		3 001 150,00	3 001 150,00	3 001 150,00
TOTAL		0,00	0,00	20 658 585,67	20 658 585,67	20 658 585,67
+ =						

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) **2 156 000,00****TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES** **22 814 585,67****Pour information**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	3 935 001,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)		

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	7 444 280,00	7 444 280,00	7 444 280,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	7 444 280,00	7 444 280,00	7 444 280,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	4 351 600,00	4 351 600,00	4 351 600,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	11 795 880,00	11 795 880,00	11 795 880,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	0,00		3 001 150,00	3 001 150,00	3 001 150,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		3 001 150,00	3 001 150,00	3 001 150,00
	TOTAL	0,00	0,00	14 797 030,00	14 797 030,00	14 797 030,00
					+	
					=	
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 797 030,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	615 500,00	615 500,00	615 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	5 048 025,44	5 048 025,44	5 048 025,44
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	5 663 525,44	5 663 525,44	5 663 525,44
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 461 374,47	1 461 374,47	1 461 374,47
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	1 462 974,47	1 462 974,47	1 462 974,47
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	7 126 499,91	7 126 499,91	7 126 499,91
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		3 035 001,00	3 035 001,00	3 035 001,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	0,00		3 901 150,00	3 901 150,00	3 901 150,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		6 936 151,00	6 936 151,00	6 936 151,00
	TOTAL	0,00	0,00	14 062 650,91	14 062 650,91	14 062 650,91
					+	
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	734 379,09	
					=	
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 797 030,00	

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 935 001,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 352 845,39		4 352 845,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 047 902,00		5 047 902,00
014	Atténuation de produits	2 950 000,00		2 950 000,00
65	Autres charges de gestion courante	230 000,00		230 000,00
66	Charges financières	831 180,08	0,00	831 180,08
67	Charges exceptionnelles	2 124 010,00	0,00	2 124 010,00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.	50 000,00	3 901 150,00	3 951 150,00
022	Dépenses imprévues	292 497,20		292 497,20
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 035 001,00	3 035 001,00
Dépenses d'exploitation - Total		15 878 434,67	6 936 151,00	22 814 585,67
				+ =
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				22 814 585,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunt et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	4 350 000,00	0,00	4 350 000,00
	Total des opérations d'équipement	7 444 280,00	0,00	7 444 280,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	1 600,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>	0,00	3 001 150,00	3 001 150,00
Dépenses d'investissement - Total		11 795 880,00	3 001 150,00	14 797 030,00
				+ =
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 797 030,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	600 500,00		600 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	16 198 730,00		16 198 730,00
72	<i>Production immobilisée</i>		400 000,00	400 000,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00		200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	358 130,00		358 130,00
77	Produits exceptionnels	300 075,67	500 000,00	800 075,67
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	2 101 150,00	2 101 150,00
Recettes d'exploitation - Total		17 657 435,67	3 001 150,00	20 658 585,67
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				2 156 000,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				22 814 585,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	615 500,00	0,00	615 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	5 048 025,44	0,00	5 048 025,44
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	1 600,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		3 901 150,00	3 901 150,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 035 001,00	3 035 001,00
Recettes d'investissement - Total		5 665 125,44	6 936 151,00	12 601 276,44
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				734 379,09
+				
AFFECTATION AUX COMPTES 106				1 461 374,47
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 797 030,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	4 352 845,39	4 352 845,39
6021	Matières consommables	0,00	4 000,00	4 000,00
6032	Variation de stocks des autres approvisionnements	0,00	600 000,00	600 000,00
604	Achats d'études, prest. de services, équipements et travaux	0,00	30 000,00	30 000,00
605	Achats d'eau	0,00	680 944,35	680 944,35
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	655 878,97	655 878,97
6062	Produits de traitement	0,00	80 000,00	80 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	632 511,95	632 511,95
6068	Autres matières et fournitures	0,00	400,00	400,00
611	Sous-traitance générale	0,00	62 430,00	62 430,00
6132	Locations immobilières	0,00	3 020,00	3 020,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 000,00	8 000,00
6137	Redevances, droits de passages et servitudes diverses	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien et réparations sur bâtiments publics	0,00	13 724,00	13 724,00
61523	Réseaux	0,00	50 000,00	50 000,00
61528	Autres	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	16 942,00	16 942,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	11 983,00	11 983,00
6156	Maintenance	0,00	52 717,32	52 717,32
6161	Primes d'assurances multirisques	0,00	46 910,00	46 910,00
617	Etudes et recherches	0,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	0,00	13 000,00	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	94 000,00	94 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Publicité, publications, relations publiques : divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 838,00	5 838,00
6257	Réceptions	0,00	343,00	343,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	25 286,00	25 286,00
627	Services bancaires assimilés	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers, cotisation FNCCR	0,00	40 000,00	40 000,00
6287	Remboursement de frais	0,00	647 386,80	647 386,80
6288	Autres	0,00	2 500,00	2 500,00
6354	Droit d'enregistrement et de timbre	0,00	1 700,00	1 700,00
6371	Redev. aux agences de bassin au titre des prélèvements d'eau	0,00	440 000,00	440 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	36 830,00	36 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 047 902,00	5 047 902,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	1 632 020,00	1 632 020,00
6218	Autres personnels extérieurs	0,00	51 153,00	51 153,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
6331	Versement transport	0,00	26 155,00	26 155,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	0,00	19 821,00	19 821,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	0,00	6 037,00	6 037,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	0,00	1 729 977,00	1 729 977,00
6413	Primes et gratifications	0,00	255 771,00	255 771,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	266 466,00	266 466,00
6415	Supplément familial	0,00	40 512,00	40 512,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	353 207,00	353 207,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	603 524,00	603 524,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	7 511,00	7 511,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 158,00	1 158,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	21 314,00	21 314,00
648	Autres charges de personnel	0,00	33 276,00	33 276,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	2 950 000,00	2 950 000,00
701249	Reversement aux agences de l'eau pour pollution domestique	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00
706129	Reverst aux agences de l'eau, modernisation réseaux collecte	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	230 000,00	230 000,00
6541	Admission en non-valeur	0,00	230 000,00	230 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65)		0,00	12 580 747,39	12 580 747,39
66	Charges financières (b) (8)	0,00	831 180,08	831 180,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	800 000,00	800 000,00
66112	Intérêts courus non échus	0,00	31 180,08	31 180,08
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	2 124 010,00	2 124 010,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	0,00	51 500,00	51 500,00
6713	dons libéralités	0,00	2 500,00	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	139 659,00	139 659,00
6743	Subvention de Fonctionnement	0,00	30 351,00	30 351,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (d) (9)	0,00	50 000,00	50 000,00
6815	Dotations aux provisions	0,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	292 497,20	292 497,20
TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)+(f)		0,00	15 878 434,67	15 878 434,67
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 035 001,00	3 035 001,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	0,00	3 901 150,00	3 901 150,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	0,00	3 901 150,00	3 901 150,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	6 936 151,00	6 936 151,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	6 936 151,00	6 936 151,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	22 814 585,67	22 814 585,67
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00	
		+		
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)		0,00	
		=		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		22 814 585,67	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	31 180,08
= Différence ICNE N - ICNE N-1	31 180,08

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	600 500,00	600 500,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	0,00	600 000,00	600 000,00
6419	Remboursements sur remunerations	0,00	500,00	500,00
70	Vente de produits fabriqués, prestations...	0,00	16 198 730,00	16 198 730,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	11 180 000,00	11 180 000,00
70123	Contre valeur redevance prélèvement	0,00	320 000,00	320 000,00
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00
704	Travaux	0,00	250 000,00	250 000,00
706121	Recouvrement redevance pour modernisation réseaux de collecte	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7064	Locations de compteurs	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	170 724,00	170 724,00
7087	Remboursements de frais	0,00	20 000,00	20 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	8 006,00	8 006,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	200 000,00	200 000,00
747	Sub et participation des collectivités territoriales	0,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	358 130,00	358 130,00
752	Revenus des immeubles	0,00	345 530,00	345 530,00
7588	Autres	0,00	12 600,00	12 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)		0,00	17 357 360,00	17 357 360,00

77	Produits exceptionnels (c)	0,00	300 075,67	300 075,67
778	Autres produits exceptionnels	0,00	300 075,67	300 075,67
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		0,00	17 657 435,67	17 657 435,67

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	0,00	3 001 150,00	3 001 150,00
722	Production immobilisée : immobilisations incorporelles	0,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	0,00	500 000,00	500 000,00
7811	Reprise sur amortissements des immobilisations corporelles	0,00	2 101 150,00	2 101 150,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	3 001 150,00	3 001 150,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	20 658 585,67	20 658 585,67
---	-------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	2 156 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 814 585,67

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
	Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par op.) (5)	0,00	7 444 280,00	7 444 280,00
1701	TRAVAUX FLEURY	0,00	75 000,00	75 000,00
1704	TRAVAUX CLAIN	0,00	50 000,00	50 000,00
1705	RESORPTION DU PLOMB	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
1706	ANRU	0,00	20 000,00	20 000,00
1707	TERRAINS	0,00	50 000,00	50 000,00
1708	RESEAUX	0,00	200 000,00	200 000,00
1709	TRAVAUX RACCORDEMENT NX FORAGES	0,00	400 000,00	400 000,00
1711	ETUDE CLAIN	0,00	100 000,00	100 000,00
1714	ETUDES VERNEUIL	0,00	10 000,00	10 000,00
1721	ACCESSIBILITE ERT	0,00	391 295,00	391 295,00
1724	EQUIPEMENT ET MATERIEL	0,00	246 985,00	246 985,00
1725	LOCAUX	0,00	30 000,00	30 000,00
1726	DISTRIBUTION	0,00	3 395 000,00	3 395 000,00
1727	PRODUCTION	0,00	360 000,00	360 000,00
1728	ETUDES	0,00	135 000,00	135 000,00
1731	ETUDES FLEURY	0,00	105 000,00	105 000,00
1744	SDSI	0,00	67 000,00	67 000,00
1745	TRAVAUX VERNEUIL	0,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	7 444 280,00	7 444 280,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 350 000,00	4 350 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	600 000,00	600 000,00
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 600,00	1 600,00
274	Prêts	0,00	1 600,00	1 600,00
Total des dépenses financières		0,00	4 351 600,00	4 351 600,00
4581	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	11 795 880,00	11 795 880,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	0,00	3 001 150,00	3 001 150,00
28032	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i> <i>Frais de recherche et développement</i> <i>Charges transférées</i>	0,00	3 001 150,00	3 001 150,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	3 001 150,00	3 001 150,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	14 797 030,00	14 797 030,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				14 797 030,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	615 500,00	615 500,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	0,00	115 500,00	115 500,00
13118	Autres subventions d'équipement	0,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	5 048 025,44	5 048 025,44
1641	Emprunts en euros	0,00	3 048 025,44	3 048 025,44
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des recettes d'équipement		0,00	5 663 525,44	5 663 525,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 461 374,47	1 461 374,47
1068	Autres réserves	0,00	1 461 374,47	1 461 374,47
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 600,00	1 600,00
274	Prets	0,00	1 600,00	1 600,00
Total des recettes financières		0,00	1 462 974,47	1 462 974,47
4582	Opérations pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	7 126 499,91	7 126 499,91
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	3 035 001,00	3 035 001,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	0,00	3 901 150,00	3 901 150,00
2805	Amortis - Cconcessions et droits similaires, brevets, lic	0,00	3 901 150,00	3 901 150,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	6 936 151,00	6 936 151,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	6 936 151,00	6 936 151,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	14 062 650,91	14 062 650,91
+				0,00
+				734 379,09
=				14 797 030,00

1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1701 (1)**LIBELLE : TRAVAUX FLEURY****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	75 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	75 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1704 (1)**LIBELLE : TRAVAUX CLAIN****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	50 000,00	B 50 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00		D 30 000,00	
13 Subventions d'investissement		0,00		30 000,00	
13111 Subvention de l'Agence de l'Eau		0,00		30 000,00	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**20 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1705 (1)**LIBELLE : RESORPTION DU PLOMB****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	1 800 000,00	B 1 800 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	1 800 000,00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1706 (1)**LIBELLE : ANRU****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	20 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)**20 000,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1707 (1)**LIBELLE : TERRAINS****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	50 000,00	B 50 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00		D	25 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00			25 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	0,00			25 000,00

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	25 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1708 (1)**LIBELLE : RESEAUX****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	200 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00		200 000,00	200 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	200 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1709 (1)**LIBELLE : TRAVAUX RACCORDEMENT NX FORAGES****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	400 000,00	B 400 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	
21315	Libellé non trouvé	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	400 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1710 (1)**LIBELLE : TRAVAUX FONTAINE****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	30 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		30 000,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau		0,00		30 000,00

Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	30 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1711 (1)**LIBELLE : ETUDE CLAIN****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	100 000,00	B 100 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	100 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1714 (1)**LIBELLE : ETUDES VERNEUIL****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	10 000,00	B 10 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	10 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1721 (1)**LIBELLE : ACCESSIBILITE ERT****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	391 295,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2138	Autres Constructions	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	361 295,00	361 295,00	
2313	Travaux Rivaud	0,00	0,00	361 295,00	361 295,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	391 295,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1724 (1)**LIBELLE : EQUIPEMENT ET MATERIEL****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	246 985,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	244 485,00	244 485,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	1 375,00	1 375,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	49 910,00	49 910,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	246 985,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1725 (1)**LIBELLE : LOCAUX****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	30 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	30 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1726 (1)**LIBELLE : DISTRIBUTION****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	3 395 000,00	B 3 395 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	745 000,00	745 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21531	Réseau d'adduction d'eau	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00		D 500 000,00	
13		Subventions d'investissement		0,00	
13118		Autres subventions d'équipement		0,00	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	2 895 000,00
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET							III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT							B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1727 (1)**LIBELLE : PRODUCTION****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	360 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
21351	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPÉCIALIS	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	---------------------------	------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)

360 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1728 (1)**LIBELLE : ETUDES****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	135 000,00	B 135 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	135 000,00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1731 (1)**LIBELLE : ETUDES FLEURY****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	105 000,00	B 105 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00		D 8 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		8 000,00	
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	0,00		8 000,00	

$$\boxed{\text{Besoin de financement} = (A+B)-(C+D) \quad 97 000,00}$$

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1744 (1)**LIBELLE : SDSI****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	67 000,00	B 67 000,00	B
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
--	----------------------------------	-------------------------------

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	67 000,00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliquée par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1745 (1)**LIBELLE : TRAVAUX VERNEUIL****POUR VOTE (Chapitre)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles du Président (5)	Vote du Conseil Communautaire (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	9 000,00	B 9 000,00	B
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
2315	Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	22 500,00
13 Subventions d'investissement			0,00		22 500,00
13111 Subvention de l'Agence de l'Eau			0,00		22 500,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)				13 500,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(3) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seule ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
A1.1	

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des remboursements 2016			Encours restant dû au 01/01/2017
			Montant des tirages 2016	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
EAU 7190 - Investissements 2009	22/09/2009	180 000,00	0,00	1 498,57	0,00	180 000,00
EAU 7204 - Phase de mobilisation	25/07/2016	1 350 000,00	1 350 000,00	198,75	0,00	1 350 000,00
EAU 7176 - Investissements 2002	23/12/2002	424 513,37	0,00	0,00	0,00	0,00
EAU 7184 - Investissements 2006	21/12/2006	4 229 230,49	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 183 743,86	1 350 000,00	1 697,32	0,00	1 530 000,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00077/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV - ANNEXES										IV
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)										A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					38 703 124,89							
1641 Emprunts en euros (total)					31 303 324,89							
EAU 7181 - Investissements 2005	SOCIETE GENERALE	25/11/2005	25/05/2006	28/06/2006	840 800,00	V	(TAG 03 M + 0,065%Floor - 0,065 sur TAG 03 M	3,31	3,35	EUR	A	C
EAU 7186 - Schéma directeur eau 2007	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/07/2007	27/12/2007	29/02/2008	1 474 000,00	F	Taux fixe à 4,71 %	4,71	4,86	EUR	T	P
EAU 7188 - Investissements 2008	SOCIETE GENERALE	22/10/2008	31/12/2009	31/03/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,84 %	3,84	3,95	EUR	T	C
EAU 7189 - Refinancement Dexia 2010	SFIL CAFFIL	07/06/2010	01/07/2010	01/08/2010	1 113 524,89	F	Taux fixe à 3,5 %	3,50	3,61	EUR	M	P
EAU 7191 - Investissements 2010	ARKEA	29/07/2010	30/06/2011	30/06/2012	5 450 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	2,64	2,68	EUR	A	C
EAU 7192 - Investissements 2011	ARKEA	15/09/2011	31/12/2012	28/02/2013	525 000,00	V	Euribor 03 M + 1,05	1,24	1,26	EUR	T	C
EAU 7193 - Investissements 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/11/2011	29/12/2011	29/12/2012	2 125 000,00	V	Euribor 12 M + 1,05	3,03	3,07	EUR	S	C
EAU 7194 - Emprunts 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/11/2011	29/12/2011	29/12/2012	825 000,00	V	Euribor 12 M + 1,08	3,06	3,10	EUR	S	C
EAU 7195 - Enveloppe Bel - Investissements 2012	SOCIETE GENERALE	09/08/2011	31/12/2012	31/03/2013	2 100 000,00	V	Euribor 03 M + 1,25	1,44	1,46	EUR	T	C
EAU 7198 - Investissements 2013	DEXIA CL	03/02/2012	03/02/2012	01/11/2013	3 000 000,00	V	Eonia + 1,7 %	2,07	2,11	EUR	T	C
EAU 7199 - Investissements 2014	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/07/2013	07/06/2014	30/12/2014	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3,73 %	3,73	3,78	EUR	A	C
EAU 7200 - Investissements 2014	BANQUE POSTALE	24/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,22 %	2,22	2,24	EUR	T	C
					950 000,00	F	Taux fixe à 2,61 %	2,61	2,64	EUR	T	C

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démise ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursemen t	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)	
EAU 7201 - Investissements 2015	SFL CAFFIL	20/07/2015	01/02/2016	01/05/2016	1 250 000,00	F	Taux fixe à 2,01 %	2,01	2,03	EUR	T	C	O
EAU 7202 - Investissements 2016 BEI	CAISSE DEPPARGNE	23/07/2015	25/03/2016	25/06/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1,57 %	1,57	1,58	EUR	T	C	O
EAU 7203 - Investissements 2015	CREDIT AGRICOLE	28/09/2015	27/06/2016	15/09/2016	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,75	1,76	EUR	T	C	O
EAU 7204 - Investissements 2016 Consolidation	BANQUE POSTALE	02/09/2016	20/06/2017	01/10/2017	1 350 000,00	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	1,01	EUR	T	C	O
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 399 800,00								
EAU 7176 - Investissements 2002	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/12/2002	30/12/2002	23/12/2003	1 173 800,00	C	Taux fixe 3,21 % à barrière 5 % sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de - 0,05%)	3,21	3,26	EUR	A	P	O
EAU 7178 - Investissements 2003	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2003	23/12/2003	31/03/2004	600 000,00	F	Taux fixe à 4,24 %	4,24	4,37	EUR	T	C	O
EAU 7180 - Investissements 2004	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	12/01/2005	12/01/2005	23/03/2005	900 000,00	F	Taux fixe à 3,68 %	3,68	3,79	EUR	T	P	O
EAU 7182 - Schéma directeur	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2006	28/12/2006	29/03/2007	1 372 000,00	C	Taux fixe 3,96 % à barrière 6,5 % sur Euribor 03 M	3,96	4,08	EUR	T	P	O
EAU 7184 - Schéma directeur eau 2007	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	26/03/2007	26/03/2007	28/03/2007	2 054 000,00	V	(Euribor 03 M- Floor -0,009 sur Euribor 03 M) + 0,009	3,91	4,03	EUR	T	P	O
EAU 7187 - Investissements 2007	DEXIA CL	25/07/2007	27/12/2007	01/04/2008	1 000 000,00	V	(TAG 03 M + 0,005)Floor - 0,005 sur TAG 03 M	4,05	4,17	EUR	T	P	O
EAU 7190 - Investissements 2009	CACIB ex BTF CREDIT AGRICOLE	22/09/2009	22/09/2009	15/04/2011	300 000,00	V	Euribor 12 M + 0,55	1,80	1,83	EUR	X	X	A-1
EAU 7204 - Phase de mobilisation	BANQUE POSTALE	25/07/2016	09/09/2016	22/12/2016	0,00	V	Eonia + 0,86	0,53	0,54	EUR	X	X	O

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
EAU 7176 - Investissements 2002	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2002	23/12/2002	31/12/2017	0,00	V	(T4M + 0,12)-Floor -0,12 sur T4M	3,22	3,31	EUR	X
EAU 7184 - Investissements 2006	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	21/12/2006	21/12/2006	31/12/2027	0,00	V	(Eonia + 0,009)-Floor -0,009 sur Eonia	3,70	3,82	EUR	X
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général								38 703 124,89			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de Contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (le cas échéant) (16)
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				27 452 952,99					2 201 631,84	468 732,33		33 230,96
164.1 Emprunts en euros (total)				23 257 744,14					1 695 896,47		404 606,73	32 252,67
EAU 7181 - Investissements 2005	N		A-1	224 217,00	3,9	V	(TAG 03 M + 0,06)- Floor 03 M	0,00	56 053,00	0,00		0,00
EAU 7186 - Schéma directeur eau 2007	N		A-1	935 115,27	10,91	F	Taux fixe à 4,71 %	4,86	70 985,20	43 385,61		3 504,77
EAU 7188 - Investissements 2008	N		A-1	1 066 666,76	8	F	Taux fixe à 3,84 %	3,95	133 333,32	39 569,77		0,00
EAU 7189 - Refinancement Dexia 2010	N		A-1	633 097,04	7,25	F	Taux fixe à 3,5 %	3,61	80 782,04	21 155,53		1 610,92
EAU 7191 - Investissements 2010	N		A-1	4 087 500,00	14,5	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,49 sur Euribor 12 M) + 0,49	0,45	272 500,00	18 193,35		9 253,98
EAU 7192 - Investissements 2011	N		A-1	385 000,00	10,91	V	Euribor 03 M + 1,05	0,75	35 000,00	2 827,11		242,51
EAU 7193 - Investissements 2011	N		A-1	1 416 666,66	9,99	V	Euribor 06 M + 1,05	0,84	141 666,66	11 869,07		65,10
EAU 7194 - Emprunts 2011	N		A-1	618 750,00	14,99	V	Euribor 06 M + 1,08	0,87	41 250,00	5 414,45		30,45
EAU 7195 - Investissements 2011	N		A-1	1 680 000,00	16	V	Euribor 03 M + 1,25	0,95	105 000,00	15 888,42		0,00
EAU 7196 - Enveloppe BEI - Investissements 2012	N		A-1	2 585 106,43	20,08	V	Euribor 03 M + 1,45	1,16	127 659,56	29 442,80		4 904,74
EAU 7198 - Investissements 2013	N		A-1	1 840 000,01	12	F	Taux fixe à 3,73 %	3,78	153 333,33	69 595,22		174,76
EAU 7199 - Investissements 2014	N		A-1	883 333,31	13,17	F	Taux fixe à 2,22 %	2,24	66 666,68	19 055,00		1 460,47
EAU 7200 - Investissements 2014	N		A-1	866 675,00	18,17	F	Taux fixe à 2,61 %	2,64	47 500,00	22 160,54		1 722,74
EAU 7201 - Investissements 2015	N		A-1	1 212 500,00	24,08	F	Taux fixe à 2,01 %	2,03	50 000,00	23 984,38		3 829,47
EAU 7202 - Investissements 2016 SEI	N		A-1	2 406 250,00	19,23	F	Taux fixe à 1,57 %	1,58	126 000,00	37 042,19		497,44
EAU 7203 - Investissements 2015	N		A-1	2 416 666,66	14,46	F	Taux fixe à 1,75 %	1,76	166 666,68	41 197,91		1 640,62
EAU 7204 - Investissements 2016 Consolidation	N		A-1	0,00	15,03	F	Taux fixe à 1,01 %	0,00	22 500,00	3 825,38		3 314,70
164.3 Emprunts en devises (total)												
164.41 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				4 195 208,85					505 735,37	64 125,60		978,29
EAU 7176 - Investissements 2002	N		A-1	101 520,91	0,99	V	(Euribor 03 M-Floor - 0,03 sur Euribor 03 M) + 0,08	0,00	101 520,91	0,00		
EAU 7178 - Investissements 2003	N		A-1	80 000,00	2	F	Taux fixe à 4,24 %	4,37	40 000,00	2 786,62		9,42
EAU 7180 - Investissements 2004	N		A-1	222 161,79	2,98	F	Taux fixe à 3,68 %	3,79	71 321,35	7 368,95		61,68

IV - ANNEXES

EMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARATION DES NATURE DE DETTE

A1.2 : RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16112 et 16221)

卷之三

(7) Si l'ensemble des emprunts assurés à une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Caténaire d'ensemble Exemple A 1 of 1 classification des communautés culturelles

Exemple 5-1 (i) Catégorie d'empirant. La classification des empurts suivant la typologie

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

112) Type de taux d'intérêt : **F : fixe** ; **V : variable simple** ; **C : complexe** (c'est à dire un taux

COMPLEXES DE CHAMPS DE VECTEURS 119

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles Pour les emprunts à taux variable indiquer le niveau à la date de vote du budget

وَالْمُؤْمِنُونَ هُمُ الْمُنْتَصِرُونَ

15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 « Intérêts régis à l'échéance

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3
A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)										
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)										
TOTAL (A)										
Barrière simple (B)										
TOTAL (B)										
EAU 7182 - Schema directeur	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 372 000,00	538 914,57	1	14				Taux fixe 3,96% à barrière 6,5% sur Euribor 03 M	4,08
TOTAL (B)		1 372 000,00	538 914,57						53 731,02	20 132,58
Opion d'échange (C)										
TOTAL (C)										
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)										
TOTAL (D)										
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)										
TOTAL (E)										
Autres types de structures (F)										
TOTAL (F)										
TOTAL GENERAL		1 372 000,00	538 914,57							20 132,58
(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.										
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.										
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.										
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).										
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.										
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.										
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.										
(8) Montant, index ou formule.										
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.										
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.										
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 868.										

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 868.

IV - ANNEXES		IV			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4			
A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	25 98,04%			
	Montant en euros	26 914 038 €			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	1 1,96%			
	Montant en euros	538 915 €			
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €		31/03/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE				Délibération du
Biens de faible valeur				31/03/2017
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €				
Linéaire	Œuvres d'art		Non amortissable	31/03/2017
Linéaire	Véhicules légers			31/03/2017
Linéaire		Voitures	8 ans	31/03/2017
Linéaire		Autres	6 ans	31/03/2017
Linéaire	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires		8 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel informatique		3 ou 5 ans	31/03/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique, électronique		5 ans	31/03/2017
Linéaire	Mobilier		12 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareil de laboratoire, médical et de mesure		5 ans	31/03/2017
Linéaire	Outilages		5 ans	31/03/2017
SUBVENTIONS RECUES				
Linéaire	Subventions reçues			
		sur investissement amortissable	Même durée que le bien acquis	31/03/2017
Linéaire		sur investissement non amortissable	Pas amortissable	31/03/2017

Ajonctions de bien en cours d'amortissement constituant

un élément viable par lui-même	un plan d'amortissement spécifique doit être défini
des travaux augmentant la durée de vie du bien existant	<u>bien en cours d'amortissement</u> : le plan d'amortissement initial doit être révisé (base et durée de l'amortissement) <u>bien amorti</u> : il doit être amorti sur la durée de vie complémentaire estimée (et non sur la durée applicable)
dans les autres cas	<u>bien en cours d'amortissement</u> : les travaux nouveaux doivent être amortis sur la durée résiduelle d'amortissement du bien initial <u>bien amorti</u> : amortissement sur un seul exercice

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		5 352 750,00	I 5 352 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	2 350 000,00	2 350 000,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00	1 750 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	600 000,00	600 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 002 750,00	3 002 750,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	1 600,00
274	Prêts	1 600,00	1 600,00
28	Amortissements des immobilisations	3 001 150,00	3 001 150,00
28032	Frais de recherche et développement	3 001 150,00	3 001 150,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 352 750,00			5 352 750,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES				A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	6 937 751,00	III 6 937 751,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 600,00	1 600,00
274	Prets	1 600,00	1 600,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	6 936 151,00	6 936 151,00
2805	Amortis - Cconcessions et droits similaires, brevets, lic	3 901 150,00	3 901 150,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>3 035 001,00</i>	<i>3 035 001,00</i>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 937 751,00		734 379,09	1 461 374,47	9 133 504,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 352 750,00
Ressources propres disponibles	9 133 504,56
Solde	(6) 3 780 754,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
011	Charges de gestion courante	4 352 845,39
6021	Matières consommables	4 000,00
6032	Variation de stocks des autres approvisionnements	600 000,00
604	Achats d'études, prest. de services, équipements et travaux	30 000,00
605	Achats d'eau	680 944,35
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	655 878,97
6062	Produits de traitement	80 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	632 511,95
6068	Autres matières et fournitures	400,00
611	Sous-traitance générale	62 430,00
6132	Locations immobilières	3 020,00
6135	Locations mobilières	8 000,00
6137	Redevances, droits de passages et servitudes diverses	2 000,00
61521	Entretien et réparations sur bâtiments publics	13 724,00
61523	Réseaux	50 000,00
61528	Autres	10 000,00
61551	Matériel roulant	16 942,00
61558	Autres biens mobiliers	11 983,00
6156	Maintenance	52 717,32
6161	Primes d'assurances multirisques	46 910,00
617	Etudes et recherches	25 000,00
618	Divers	10 000,00
6226	Honoraires	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00
6228	Divers	94 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00
6237	Publications	15 000,00
6238	Publicité, publications, relations publiques : divers	10 000,00
6241	Transports sur achats	500,00
6247	Transports collectifs du personnel	500,00
6251	Voyages et déplacements	5 838,00
6257	Réceptions	343,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 286,00
627	Services bancaires assimilés	2 000,00
6281	Concours divers, cotisation FNCCR	40 000,00
6287	Remboursement de frais	647 386,80
6288	Autres	2 500,00
6354	Droit d'enregistrement et de timbre	1 700,00
6371	Redev. aux agences de bassin au titre des prélèvements d'eau	440 000,00
6378	Autres taxes et redevances	36 830,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
012	Charges de personnel	5 047 902,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 632 020,00
6218	Autres personnels extérieurs	51 153,00
6331	Versement transport	26 155,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	19 821,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	6 037,00
6411	Salaires,appointements, commissions de base	1 729 977,00
6413	Primes et gratifications	255 771,00
6414	Indemnités et avantages divers	266 466,00
6415	Supplément familial	40 512,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	353 207,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	603 524,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 511,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 158,00
6478	Autres charges sociales diverses	21 314,00
648	Autres charges de personnel	33 276,00
014	Atténuation de produits	2 950 000,00
701249	Reversement aux agences de l'eau pour pollution domestique	1 750 000,00
706129	Reverst aux agences de l'eau, modernisation réseaux collecte	1 200 000,00
022	Dépenses imprévues	292 497,20
022	Dépenses imprévues	292 497,20
65	Autres charges de gestion courante	230 000,00
6541	Admission en non-valeur	230 000,00
66	Charges financières	831 180,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000,00
66112	Intérêts courus non échus	31 180,08
67	Charges exceptionnelles	2 124 010,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	51 500,00
6713	dons libéralités	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	139 659,00
6743	Subvention de Fonctionnement	30 351,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 800 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	50 000,00
6815	Dotations aux provisions	50 000,00
Total des dépenses réelles		15 878 434,67
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre section</i>	3 901 150,00
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	3 901 150,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	3 035 001,00
Total des dépenses d'ordre		6 936 151,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (1)	Libellé (2)	Montant
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	22 814 585,67

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		A 5.1.1

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
002	Excédents antérieurs reportés	2 156 000,00
002	Excédents antérieurs reportés	2 156 000,00
013	Atténuation de charges	600 500,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	600 000,00
6419	Remboursements sur remunerations	500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marcha	16 198 730,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	11 180 000,00
70123	Contre valeur redevance prélèvement	320 000,00
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	1 750 000,00
704	Travaux	250 000,00
706121	Recouvrement redevance pour modernisation réseaux de collecte	1 200 000,00
7064	Locations de compteurs	1 300 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	170 724,00
7087	Remboursements de frais	20 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	8 006,00
74	Subvention d'exploitation	200 000,00
747	Sub et participation des collectivités territoriales	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	358 130,00
752	Revenus des immeubles	345 530,00
7588	Autres	12 600,00
77	Produits exceptionnels	300 075,67
778	Autres produits exceptionnels	300 075,67
Total des recettes réelles		19 813 435,67
042	Opé d'ordre de transfert entre section	3 001 150,00
722	Production immobilisée : immobilisations incorporelles	400 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	500 000,00
7811	Reprise sur amortissements des immobilisations corporelles	2 101 150,00
Total des recettes d'ordre		3 001 150,00
R 002 (5)		2 156 000,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		22 814 585,67

(1) Compléter soit par: "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins 3000 habitants soit par: "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace les activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		A 5.1.2

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
16	Emprunts et dettes assimilées	4 350 000,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	600 000,00
16449	Opér afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	352 500,00
2031	Frais d'études	230 000,00
2033	Frais d'insertion	2 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	120 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 926 485,00
2111	Terrains nus	95 000,00
21315	Libellé non trouvé	400 000,00
21351	Bâtiments d'exploitation	250 000,00
2138	Autres Constructions	30 000,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPÉCIALISÉES	110 000,00
21531	Réseau d'adduction d'eau	300 000,00
21561	Service de distribution d'eau	430 000,00
2182	Matériel de transport	182 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	68 375,00
2184	Mobilier	11 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 910,00
23	Immobilisations en cours	5 165 295,00
2313	Travaux Rivaud	361 295,00
2315	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 804 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00
274	Prêts	1 600,00
Total des dépenses réelles		11 795 880,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	3 001 150,00
28032	<i>Frais de recherche et développement</i>	3 001 150,00
Total des dépenses d'ordre		3 001 150,00
TOTAL GENERAL		14 797 030,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 5.1.2

Service de distribution de l'eau

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
001	Excédent antérieur reporté	734 379,09
001	Excédent antérieur reporté	734 379,09
10	Apports, dotations et réserves	1 461 374,47
1068	Autres réserves	1 461 374,47
13	Subventions d'investissement	615 500,00
13111	Subvention de l'Agence de l'Eau	115 500,00
13118	Autres subventions d'équipement	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 048 025,44
1641	Emprunts en euros	3 048 025,44
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	2 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00
274	Prêts	1 600,00
Total des recettes réelles		7 860 879,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>3 901 150,00</i>
2805	<i>Amortis - Concessions et droits similaires, brevets, lic</i>	<i>3 901 150,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>3 035 001,00</i>
R 001 (4)		734 379,09
Total des recettes d'ordre		6 936 151,00
TOTAL GENERAL		14 797 030,00

(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrite en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
					B2.1
DEPENSES	MONTANT DES AP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	CP réalisations cumulées au 01/01/2017 (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017
2017 - INVESTISSEMENT COURANT	0,00	0,00	23 550 880,00	0,00	7 444 280,00
2017 - TRAVAUX	0,00	0,00	11 587 000,00	0,00	3 890 000,00
2017 - ETUDES	0,00	0,00	9 379 000,00	0,00	2 604 000,00
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	0,00	0,00	985 000,00	0,00	215 000,00
			1 599 880,00	0,00	735 280,00
					864 600,00

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

RECETTES	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP	
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017
2017 - INVESTISSEMENT COURANT	0,00	0,00	950 000,00	0,00	615 500,00
2017 - TRAVAUX	0,00	0,00	467 500,00	0,00	500 000,00
2017 - ETUDES	0,00	0,00	503 000,00	0,00	107 500,00
					360 000,00
					8 000,00
					495 000,00

	IV - ANNEXES	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 - BUDGET GRAND POITIERS EAU

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Adjoint administratif territorial	C	6,00	-	6,00	6,00	-
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	-	1,00	1,00	6,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,00	-	3,00	3,00	1,00
Attaché	A	1,00	-	1,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	1,00	-	1,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	-	1,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique territorial	C	11,00	-	11,00	10,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	-	8,00	7,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	21,00	-	21,00	21,00	7,00
Agent de maîtrise	C	6,00	-	6,00	5,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	13,00	-	13,00	13,00	5,00
Ingénieur en chef	A	1,00	-	1,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	4,00	-	4,00	4,00	4,00
Technicien	B	1,00	-	1,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	-	1,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	-	4,00	3,00	4,00
EMPLOIS NON CITES (5)					1,00	4,00
TOTAL GENERAL					-	-
					83,00	83,00
					79,00	79,00
					200	200
						81,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%), présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ...

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :
Contre :
Pour :
Abstention :

Date de convocation :

Présenté par le Président,
A Poitiers, le 31 mars 2017
Le Président
Député de la Vienne,

Alain CLAEYS

Délibéré par le Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté d'agglomération réuni en session

A Poitiers, le 31 mars 2017

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en préfecture, le
et de la publication le

A Poitiers, le

Les membres du Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté d'agglomération ,

Délégués titulaires

M. AMILIEN Daniel Coulombiers		M. CHALARD Francis Poitiers	
M. ANDRAULT Guy Savigny l'Evescault		M. CHAPPET Christophe Saint Sauvant	
M. ARFEUILLERE Jacques Poitiers		M. CHARDONNEAU Jean-Louis Buxerolles	
Mme BATAILLE Martine St Benoît		M. CHAUVIN Jacky Migné-Auxances	
M.BELGSIR El Mustapha Poitiers		M. CHOISY Jean-Michel Curzay Sur Vonne	
M. BERTHIER Michel Poitiers		M. CLEMENT Dominique Saint-Benoit	
M. BIZARD Joël Jaunay-Marigny		M. COMPTE Jean-Marie Poitiers	
M. BLANCHARD Gérald Buxerolles		M. CORNU Bernard Poitiers	
M. BLANCHARD François Poitiers		M. CORONAS Patrick Poitiers	
M. BLUSSEAU Jean-Daniel Poitiers		Mme DAIGRE Jaqueline Poitiers	
Mme BORDES Nicole Poitiers		Mme DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie Poitiers	
M. BOUFFARD Patrick Celles l'Evescault		M. DELIS Gérard Chauvigny	
M. BOUTET Jean-Claude St Georges les Baillargeaux		M. EIDELSTEIN Claude Chasseneuil-du-Poitou	
M. BRACHET Jean-Hubert Saint Julien l'Ars		Mme FAURY-CHARTIER Michèle Poitiers	
Mme BREUILLE Coralie Poitiers		Mme FORESTIER Catherine Sanxay	
Mme BRINGER Ghislaine Beaumont-Saint Cyr		M. FOUCHER Claude Saint Radegonde	
M. BROCAS Dominique Liniers		M. FRANCOIS Michel Dissay	
M. BROTTIER Philippe Fontaine-le-Comte		Mme FRAYSSE Christiane Poitiers	
Mme BURGERES Christine Poitiers		M. GARCIA Hervé Bignoux	

Délégués titulaires

Mme GARDA-FLIP Nelly Chauvigny		Mme MERLE Nicole Sèvres Anxaumont	
Mme GAUBERT Jacqueline Poitiers		Mme MORCEAU Francette Poitiers	
Mme GERARD Anne Poitiers		M. MORISSEAU Gilles Biard	
M. GIBAULT René Lusignan		M. NEVEUX Jérôme Jaunay-Marigny	
Mme GUERINEAU Diane Poitiers		M. PALISSE Philippe Poitiers	
Mme GUITTET Pascale Pouillé		Mme PELTIER Joëlle Ligugé	
M. HALLOUMI Abderrazak Poitiers		M. PERRIN Bernard Buxerolles	
M. HERBERT Gérard Chauvigny		Mme PERSICO Patricia Poitiers	
M. HOFNUNG Daniel Poitiers		M. PETERLONGO Bernard St Benoît	
Mme JARDIN Florence Migné-Auxances		M. PETIT Christian Poitiers	
M. JEAN Yves Poitiers		Mme PINTUREAU Marie- Thérèse Poitiers	
M. JOLIVET Jean-François Jaunay-Marigny		M. POIRIER Fredy Cloué	
M. KIRCH Olivier Béruges		M. POTHIER-LEROUX Sylvain Poitiers	
M. LEBON Serge La Chapelle Moulière		Mme PROST Marie-Dolorès Poitiers	
Mme LEY Véronique Croutelle		M. PUCHAUD Paul La Puye	
M. LITT Claude Jazeneuil		M. RICHARD Christian Tercé	
M. LUCAUD Laurent Poitiers		Mme RIMBAULT-HERIGAULT Nathalie Poitiers	
Mme LUMINEAU Maguy Lavoux		M. ROBLOT Edouard Poitiers	
M. MAERTEN Jean-Luc Jardres		Mme ROCHAIS-CHEMINEE Véronique Rouillé	
Mme MARCINIAK Marie- Christine Buxerolles		Mme ROUSSEAU Eliane Poitiers	

Délégués titulaires

M. ROUX Christian Beaumont-St Cyr			
Mme RUY-CARPENTIER Cécile Vouneuil sous Biard			
Mme SARRAZIN-BAUDOUX Christine Poitiers			
M. SAUMONNEAU Michel Bonnes			
Mme SAUVAGE Corine Montamisé			
M. SIRAUT Daniel Chasseneuil-du-Poitou			
M. SOL Gérard Mignaloux-Beauvoir			
M. TANGUY Alain Vouneuil-sous-Biard			
Mme TOMASINI Peggy Poitiers			
M. TRICOT Aurélien Poitiers			
Mme VALLOIS-ROUET Laurence Poitiers			
M. VERDIN Alain Poitiers			

Délégués suppléants

M. ABADIE Pascal Curzay-sur-Vonne		Mme MARTIN Josiane Saint Julien l'Ars	
Mme AUBERT Sylvie Fontaine-le Comte		Mme MAZE Annie La Chapelle Moulière	
M. BREMOND Pierre Dissay		M. PETONNET Bernard Béruges	
M. BRILLAUD Jean Ligugé		Mme POLO Christian Tercé	
M. BROSSARD Olivier La Puye		M. ROGEON Francis Lusignan	
M. CHALLET Louis-Marie Montamisé		M. ROUSSEAU Arnaud Croutelle	
M. CHARGELEGUE Jérôme Cloué		Mme ROY Estelle Jazeneuil	
M. CHENU Vincent Savigny l'Evescault		M. ROYER Christian Coulombiers	
Mme COINEAU Dany Mignaloux-Beauvoir		M. SEINE Louis-André Biard	
Mme CORBIN Josette Saint-Sauvant		Mme TEXEREAU Catherine Celle l'Evescault	
M. COUSIN Serge Bonnes		M. THOMASSIN Vincent Bignoux	
Mme DURAND Carine Sainte Radegonde			
M. FAIDEAU Pascal Liniers			
M. GARNAUD Stéphane Lavoux			
M. GHIRLANDA Eric Saint Georges les Baillargeaux			
M. GIRARD Christian Sèvres-Anxaumont			
M. GIRAudeau Jean-Louis Pouillé			
M. GREFFIER Jacky Sanxay			
Mme LATINI Patricia Jardres			
M. MAGNAN Jean-Marie Rouillé			